

Enfants de Partout

numéro
162



La revue des donateurs du BICE

MAI 2020 - TRIMESTRIEL - PRIX 2€

www.bice.org

AVEC VOUS DEMAIN

Togo : redonner une identité
à des centaines d'enfants p. 3

EN DIRECT DU TERRAIN

Inde : retour sur un projet
exemplaire p. 6

PORTRAIT

Yulia Akhtyamova, psychologue
dans l'âme depuis toujours p. 7

COVID-19.
Et les enfants
dans tout ça ?



Sommaire

P. 3

Avec vous demain

Togo : redonner une identité à des centaines d'enfants

P. 4 et 5

Dossier

Covid-19. Et les enfants dans tout ça ?

P. 6

En direct du terrain

Inde : retour sur un projet exemplaire

P. 7

Portrait

Yulia Akhtyamova, psychologue dans l'âme depuis toujours

P. 8

Agenda

- Report du colloque du BICE
- Opération « Bol de riz/frites »

Prière

Prière extraite de l'homélie du Pape François le 27 mars 2020

Edito

UNE ATTENTION REDOUBLÉE ENVERS LES ENFANTS



“ Chères donatrices, chers donateurs, à l'heure où nous bouclons notre magazine, nous vivons encore confinés chez nous. La crise sanitaire sans précédent qui sévit depuis des mois nous fragilise, nous inquiète, nous endeuille... et nous oblige également à une attention redoublée les uns envers les autres. Les plus fragiles et isolés d'entre nous sont les plus touchés par la pandémie et les mesures de confinement. Je pense notamment

à nos aînés, à qui je tiens à dire ma profonde solidarité. Je pense aussi, bien sûr, aux enfants dans le monde à qui nous venons en aide depuis des années, et pour qui le virus s'ajoute aux épreuves déjà endurées. Mais aussi à nos propres enfants, ici en France, qu'il nous faut accompagner de notre mieux dans l'épreuve. Pour beaucoup, cette crise est l'occasion de redécouvrir le rôle protecteur de la famille, la valeur des choses simples, la force de la solidarité entre voisins. C'est ce qu'analyse pour nous la Professeure Cristina Castelli, directrice de l'Unité de recherche sur la résilience de l'Université Catholique de Milan. Mais pour d'autres enfants, notamment ceux qui sont victimes de violences intrafamiliales, ce confinement peut s'avérer dramatique. Martine Nisse, cofondatrice du Centre des Buttes-Chaumont, a bien voulu partager son point de vue à ce sujet et son expérience de thérapeute. Elle veut croire, et nous voulons le croire avec elle, que nous saurons mettre à profit la vigilance nouvelle qu'a développé en nous la crainte du virus, pour entendre la détresse des enfants qui souffrent au sein de leur propre famille. Ces familles peuvent se trouver en face de chez nous. Pensons-y en ouvrant nos fenêtres.

Olivier Duval, Président du BICE

De vous à nous

RENFORCER LA DYNAMIQUE DE LA CONVENTION DES DROITS DE L'ENFANT

Vous le savez, le BICE s'est engagé en 2019 au sein de la Dynamique « De la Convention aux Actes ! » (DDCA) aux côtés de 34 autres associations. L'objectif : parler d'une même voix pour une meilleure effectivité des droits de l'enfant.



12 actes, déclinés en 69 propositions concrètes visant à mieux garantir ces droits ont été présentés le 20 novembre dernier devant près de 700 acteurs associatifs et responsables politiques. Le collectif a décidé de rester mobilisé en 2020 pour porter ces actes et suivre leur mise en œuvre. Trois rencontres avec des décideurs

Remise des actes à G. Attal

politiques se sont ainsi déroulées au début de l'année. Les 18 février et 9 mars, une délégation de la DDCA a été reçue par Gabriel Attal, Secrétaire d'État en charge des questions liées à la jeunesse et la vie associative. Le premier rendez-vous a permis de présenter en détail les différents actes et les recommandations. Le second a plus précisément porté sur les propositions du collectif au

sujet du droit aux vacances. Le 6 mars, Françoise Pétreault, sous-directrice de l'action éducative au ministère de l'Éducation nationale, a reçu une délégation de la DDCA qui lui a remis les actes ; l'objectif étant qu'elle fasse, ensuite, le lien avec le ministre de l'Éducation, Jean-Michel Blanquer. D'autres actions suivront bien sûr dont nous vous tiendrons au courant.

OFFRIR UNE IDENTITÉ À TOUS LES ENFANTS AU TOGO

Dans de nombreuses régions du monde, comme ici au Togo, les enfants ne sont pas systématiquement enregistrés à la naissance. Or, sans acte d'état civil, ces enfants se trouvent dans une très grande vulnérabilité. Avec notre partenaire au Togo, nous voulons contribuer à réparer cette injustice.

↗ Au Togo, comme dans de nombreux pays, beaucoup de parents ne mesurent pas l'importance d'enregistrer la naissance de leur enfant. D'autres ne connaissent pas les délais réglementaires pour le faire ou se font abuser par des secrétaires d'état civil malhonnêtes qui font payer des actes de naissance sans souche et donc sans validité. **Privés d'existence légale, les enfants ne peuvent jouir de leurs droits fondamentaux** comme le droit à l'éducation ou à la santé. Ils sont aussi bien plus exposés aux trafics et aux abus du fait de leur « invisibilité ».

Identification des villages prioritaires

Pour lutter contre cette situation, l'Association pour la Promotion et la Protection de l'Enfant et de la Jeune fille (A2PEJF), notre partenaire au Togo, a choisi de mener un travail de plaidoyer dans sa région, au sud-est du pays. En 2019, dans cinq villages où le taux d'enregistrement des naissances était très faible, 50 enfants particulièrement vul-

nérables ont été identifiés : orphelins, enfants de parents séparés, malades ou en situation d'extrême pauvreté. Ces enfants ont pu, grâce au soutien du BICE et de son partenaire, bénéficier d'un jugement supplétif qui tient lieu d'acte de naissance. Dans une perspective de plus long terme, les communautés ont été sensibilisées à l'enjeu de l'enregistrement des naissances. Un enjeu non seulement pour les enfants, mais aussi pour la mise en place de stratégies de développement. Comment, en effet, planifier les besoins en termes d'éducation ou de santé si l'on ne connaît pas le nombre d'enfants à prendre en charge ?

Des communautés particulièrement réceptives

Afin d'en garantir le succès, cette démarche de plaidoyer a été menée auprès de tous les acteurs : chefs traditionnels, notables, agents d'état civil, directeurs

d'école et comités locaux de protection de l'enfance et de développement. Ce sont ces derniers, notamment, qui ont aidé à identifier les enfants bénéficiaires. Mené sur une période de six mois, le projet a reçu une adhésion et une implication parfaites des différentes parties prenantes. Nous avons même pu compter sur la participation de la radio locale, de la gendarmerie et du service des actions sociales pour appuyer cette sensibilisation. Les gendarmes ont, par exemple, présenté des cas de procédures pour violences à l'encontre des enfants qui, faute de preuve de la minorité des enfants, n'avaient pu aboutir.

Une démarche appelée à se poursuivre et s'intensifier

À l'issue de cette première action, notre partenaire a invité les différents participants à instaurer des procédures de veille, de contrôle et d'incitation ou de sanction pour les parents qui, même dans des conditions favorables, continueraient à ne pas déclarer leur enfant. Les agents de santé se sont déjà engagés à profiter des campagnes de vaccination pour vérifier que les enfants disposaient bien d'un acte de naissance. Au vu du nombre d'enfants non déclarés qui se sont présentés spontanément lors de la première phase et du nombre de villages qui se sont dits intéressés par la démarche, nous voulons étendre le projet dans la région. Au total, sur 2020, ce sont **au moins 500 enfants de 10 villages qui pourraient être enregistrés**. 50 référents communautaires et communaux et 2 500 membres des communautés pourront également être sensibilisés, à travers notamment 10 émissions sur des radios locales de vaste audience.

À TITRE INDICATIF
79 € = Accompagnement
de 4 familles pour
l'enregistrement civil
de leur enfant

Les enfants présentent fièrement leur nouvel acte d'enregistrement.



Nous comptons sur vous pour nous aider à offrir à ces enfants une seconde naissance, une identité officielle !



COVID-19. ET LES ENFANTS DANS TOUT ÇA ?

Dans la situation sans précédent qui bouleverse nos habitudes de vie et nos rapports aux autres, les enfants se sont retrouvés confinés avec leurs parents et frères et sœurs, loin de leurs grands-parents, de leurs copains, de leurs enseignants. EDP a cherché à comprendre ce qui s'est vécu et se vit au sein des foyers.

La crise sanitaire qui sévit dans le monde entier depuis le début de l'année a complètement bouleversé les habitudes de vie, ainsi que les rapports sociaux et familiaux. Si pour les enfants le début du confinement avait des airs de vacances, il a vite fallu retrouver des règles, de la discipline, des rythmes, qui apportent une certaine tranquillité. C'est ce qu'analyse pour nous la Professeure Cristina Castelli, directrice de l'Unité de recherche sur la résilience de l'Université Catholique de Milan.

Montrer aux enfants que les obstacles peuvent être surmontés

Pour surmonter les difficultés traversées, il faut développer la résilience des en-

fants, c'est-à-dire leur capacité à aller de l'avant malgré leurs peurs et leurs traumatismes. « Nous pouvons leur montrer que, grâce à un comportement responsable, la crise peut être surmontée, explique Cristina Castelli. Rien n'est plus comme avant, cela, il ne faut pas le nier, mais il faut expliquer ce qui se passe et surtout donner du sens à ce que l'on vit. » L'estime de soi, autre facteur important dans le processus de résilience, est également à favoriser. « Il est important de leur donner des responsabilités et de valoriser le fait, par exemple, qu'ils sont capables de s'adapter beaucoup plus vite que les adultes aux outils informatiques qu'il a fallu mettre en place. Le confinement permet des apprentissages nouveaux et des relations différentes entre

les générations. Il a modifié les modalités de transmission des savoirs. »

La résilience par l'humour et la créativité

L'humour est un bon dérivatif à l'anxiété, mais pas uniquement. « Au début de la crise, on a vu se multiplier les vidéos et les dessins qui nous invitaient à rire de nos propres peurs, se souvient Cristina Castelli. Cette forme d'humour, qui permet de regarder la situation sous un autre aspect, aide à s'adapter et donc à développer les capacités de résilience. »

Les enfants ont été confrontés à l'ennui qui, dans une certaine mesure, peut aussi être structurant pour l'enfant, en l'incitant à développer son imagination. Enfants et parents ont dû faire preuve de

créativité. « Nous avons dû inventer des jeux, trouver des solutions. Pendant le confinement, on a pu faire des gâteaux avec les enfants qui se sont découverts capables de cuisiner quelque chose avec presque rien. »

La famille remise au centre

En l'espace de quelques semaines, la famille nucléaire est redevenue le centre de nos vies autant que, dans la plupart des cas, un lieu de protection. « La famille avait délégué beaucoup à l'extérieur : à l'école, aux institutions. Elle avait perdu son rôle protecteur. C'est important que les enfants sachent qu'il y a un lieu où ils sont protégés quand l'environnement se dégrade et que le monde devient plus vulnérable. Les enfants ont redécouvert les différents rôles dans la famille. Celui des parents qui sont présents face au danger. » Et le rôle de l'enfant ? Il est primordial. « Son rôle est de se développer, d'apprendre, et de permettre ainsi à la famille de garder espoir et confiance en l'avenir. Il doit apprendre à ne pas exiger des choses inaccessibles et à retrouver de l'estime pour tout ce qu'il a à disposition et qui lui a été donné par ses parents. » Les grands-parents aussi, même s'il faut s'en tenir éloignés, ont retrouvé leur rôle dans la famille. « Pendant cette période où les grands-parents sont absents - ou même décédés -, les parents ont l'occasion de raconter et partager les recettes, les jeux qu'ils faisaient enfants. La famille retrouve ainsi une identité. »

La reconstruction donnera du sens à la vie

Les enfants, les parents, devront graduellement retourner à une vie normale et repenser à ce qui ne fonctionnait pas si bien que cela auparavant. « Je pense que nos sociétés vont s'en trouver améliorées, veut espérer Cristina Castelli. Les générations nées après la guerre n'ont connu qu'un contexte favorable, c'est la première fois qu'en Occident, elles traversent un drame d'une telle ampleur. Nous allons devoir faire face à des problèmes économiques. Nous serons globalement plus pauvres, et chacun de nous devra s'engager dans la reconstruction. La reconstruction donnera du sens à la vie. Et cela sera vrai pour les enfants également. »



Le message de Martine Nisse

« La pandémie nous a rendus plus vigilants, mettons à profit cette acuité nouvelle. »

Martine Nisse est thérapeute familiale au Centre des Buttes-Chaumont qu'elle a cofondé. Spécialiste de la prise en charge thérapeutique des victimes et des auteurs de violences et d'abus sexuels, elle nous dit ses inquiétudes et ses espoirs pour les enfants en ces temps de confinement.

Comment les enfants que vous suivez vivent-ils cette période ?

La plupart d'entre eux bénéficient d'un accueil à l'Aide sociale à l'enfance (ASE) dont le personnel a été déclaré personnel de santé en troisième semaine de confinement et peut donc se déplacer. Les enfants doivent savoir que nous sommes là, que nous sommes accessibles. Pour ma part, je viens de mettre en place des thérapies familiales en visioconférence avec des enfants qui ont été victimes, mais qui ne sont pas placés en dehors de leur famille. La séance par Internet est quelque chose que nous sommes en train de découvrir. Habituellement, ce n'est pas le thérapeute qui va chercher le patient, nous sommes dans une neutralité bienveillante. Aujourd'hui, cette bienveillance doit devenir active. Il nous faut inventer de nouvelles façons de faire.

Certains enfants vont-ils se sentir abandonnés à leur bourreau ?

Ils le sont déjà ! La normalité pour ces enfants, c'est la négligence, l'indifférence, le rejet, la claque, le viol sexuel. Ce qui est parfaitement extraordinaire, c'est d'être aidés. Pour ceux d'entre eux qui ont déjà été suivis et avec qui un lien suffisamment bon a pu être établi, on peut espérer que cela les aide à tenir. Un enfant maltraité physiquement, c'est comme un désert, il suffit d'un peu de pluie pour que quelque chose pousse. Là où je suis vraiment inquiète, c'est pour les violences sexuelles. Pas la pédocriminalité, puisqu'en temps de confinement, il n'y a plus de contacts avec les prédateurs hors de la famille, mais pour les problématiques d'inceste. On sait que les agresseurs tentent de retrouver un équilibre intérieur par ce biais, corrompu, de la violence sexuelle exercée sur un plus faible. En cas de confinement, toute la famille est présente. Si la mère (ou le père) n'est pas ce qu'on appelle complice, consciente ou inconsciente, de l'inceste, une protection peut s'opérer.

Tous les cas de figure sont possibles. Si l'affaire a déjà été repérée, s'il y a déjà une enquête en cours ou une mesure du juge des enfants, cela peut créer une sorte de garde-fou par rapport au prédateur lui-même ou aux personnes qui ont pu être complaisantes. Mais comment mesurer l'intensification du stress et des angoisses de mort de la victime ? On risque, après le confinement d'avoir à traiter des situations très détériorées.

Comment aider ces enfants ?

L'injonction « Restez chez vous » peut être comprise par les enfants victimes dans le sens : « Il n'y a plus rien autour de toi, tu es condamné à subir la violence intrafamiliale. » On sait bien que celui qui abuse d'un enfant prétend le faire pour son bien. Il peut lui dire : « Tu vois, ils le disent à la télévision, il faut que nous restions ensemble. » Pour éviter ce détournement de sens, la télévision doit rappeler aussi quels sont les interdits. Il faut diffuser des messages de prévention contre l'abus sexuel, aussi souvent que ceux sur les gestes de protection contre le virus. À vingt heures, nous applaudissons les soignants. Les enfants sont en train de découvrir qu'il y a des gens derrière les fenêtres d'en face avec qui il pourrait être possible de communiquer. Ce pourrait être l'occasion pour eux de lancer une bouteille, non pas à la mer, mais « par la fenêtre ». Selon les statistiques, un enfant sur cinq est victime d'abus sexuel, combien cela en fait-il dans notre rue ? Il y a dans nos sociétés une aversion à voir les maltraitances, et cette aversion nous rend aveugles et sourds. Mais cette pandémie nous a rendus plus vigilants, mettons à profit cette acuité nouvelle pour ouvrir les yeux sur ce que vivent ces enfants autour de nous. Car la seule solution pour eux, c'est qu'on vienne les aider.



119 le numéro dédié à la prévention et à la protection des enfants en danger ou en risque de l'être.

RETOUR SUR LE SUCCÈS DES CRÈCHES COMMUNAUTAIRES EN INDE

En 2012, le BICE s'engageait auprès d'Aina Trust, pour sortir les tout-petits de l'enfer des usines de soie. Huit ans plus tard, le partenariat se conclut sur un vrai succès, avec une culture de la protection de l'enfant enfin instaurée dans la région.

Quand le BICE s'est engagé aux côtés de son partenaire Aina Trust dans la région de Sidlaghatta, en Inde, la situation des enfants des travailleuses de la soie était terrible. Sans solution de garde, les femmes emmenaient leurs tout-petits avec elles à l'usine. Des usines sans aucune règle de sécurité, avec des feux ouverts, des fumées toxiques et des températures infernales... Était alors né le projet de créer des crèches communautaires, des lieux où les mères puissent confier leurs enfants, en toute sécurité, pendant leurs heures de travail.

Un progrès pour le développement des enfants

Huit ans plus tard, le projet est une réussite et a même dépassé les objectifs initiaux. Vingt crèches communautaires ont été créées. Les petits y sont accueillis par des assistantes maternelles, des jeunes femmes issues de la communauté qui ont été formées par notre partenaire, et même alphabétisées pour celles qui ne l'étaient pas. De nombreuses activités y sont proposées aux enfants, comme des jeux de construction ou de manipulation d'objets qui contribuent à développer leur motricité et leurs aptitudes cognitives. Les enfants reçoivent également des repas équilibrés et sont suivis de façon régulière par un médecin.

Un projet d'éducation des communautés

Peu à peu, les crèches sont également devenues des lieux communautaires pour sensibiliser les parents aux questions des droits de l'enfant, de l'hygiène et de la bientraitance. Les mamans ont appris à stériliser les biberons, à suivre régulièrement la croissance de leur enfant, à mesurer sa température, à déceler les signes d'anémie ou encore à administrer les médicaments. Les assistantes maternelles, dont certaines n'avaient jamais été scola-



Chaque année, 150 tout-petits sont accueillis dans les crèches.

risées, ont pris confiance en elles. Ce sont elles désormais qui assurent les actions de sensibilisation.

Une prise de conscience des autorités

Le succès de ce projet est d'autant plus méritoire qu'il s'est heurté à bien des résistances. Les patrons des usines ne voyaient pas d'un bon œil que les ouvrières « perdent du temps » à emmener leurs enfants à la crèche. Certains maris refusaient que leur femme travaille comme assistante maternelle. Aujourd'hui pourtant, une partie des premiers contributeurs au financement des repas des enfants et la plupart des seconds acceptent d'accueillir des crèches sous leur propre toit. Notre partenaire est même parvenu à convaincre le gouvernement local d'organiser des réunions pour parler des droits de l'enfant aux enseignants de l'éducation nationale et l'a sensibilisé à l'importance de la vaccination. Des unités mobiles de vaccination se déplacent maintenant dans la région.

Un succès reconnu

« Tout était à faire en termes de santé alimentaire et d'hygiène, se souvient Alessandra Aula, Secrétaire générale du BICE. Au-delà de son activité première, le projet a créé toute une culture de la protection de l'enfant dans les communautés. » Comment ce projet va-t-il perdurer demain sans le soutien du BICE ? Alessandra Aula est confiante. « La sortie du BICE a été préparée depuis deux ans, et particulièrement sur la dernière année où nous avons accompagné Aina Trust dans la recherche de nouveaux financeurs potentiels. » Récemment, Mary Chelladurai, la directrice de l'association, a été nommée présidente du « Child Welfare Committee* » de la ville, une reconnaissance d'autant plus remarquable que Mary est catholique, dans une région à majorité musulmane. Une reconnaissance qui garantit surtout la pérennité de tout ce que nous avons réalisé ensemble pour les enfants pendant toutes ces années.

Rien n'aurait été possible sans votre fidèle soutien : merci !

* Comité de protection de l'enfance

« À quatorze ans, j'ai su que je voulais être psychologue. »

Yulia Akhtyamova est psychologue clinicienne auprès d'enfants en situation de handicap au Centre de pédagogie curative (CPC), le partenaire du BICE à Moscou. Elle nous raconte une vie dédiée à la défense de ces enfants.



PORTAIT DE

*Yulia
Akhtyamova,
psychologue clinicienne
au Centre de pédagogie
curative (CPC)*

Quelle a été votre enfance ?

Yulia Akhtyamova : J'étais fille unique, d'une maman seule, mais j'avais beaucoup de cousins et cousines avec lesquels je passais tous les étés chez ma grand-mère à la campagne, dans la République de Bachkirie, une province de Russie proche de la frontière du Kazakhstan. Enfant, j'argumentais toujours beaucoup, sur tous les sujets. Ma mère pensait que je deviendrais avocate, mais dès l'âge de quatorze ans, j'ai su que je voulais être psychologue.

D'où vient votre engagement auprès d'enfants en situation de handicap ?

Pendant ma 4^e année d'études, j'ai fait un stage au CPC où je travaille aujourd'hui. C'est une clinique de jour qui accueille des enfants en situation de handicap ou de polyhandicap. Je pensais que j'aurais à faire face à des enfants et des familles en grande souffrance. En fait, les enfants n'étaient pas forcément malheureux, et j'ai découvert que les familles avaient, comme toutes les familles, une vie qui ne se résumait pas à la situation de leur enfant. Les spécialistes du centre étaient très impliqués, je les entendais parler de tel ou tel enfant pendant leur pause déjeuner. Ça a été une source d'inspiration pour moi, et après mon stage, j'ai continué à venir comme bénévole. À la fin de mes études, j'ai travaillé comme psychologue consultante pour un nouveau programme de télévision. Puis un jour, j'ai croisé l'un des spécialistes du CPC qui m'a demandé si je ne voulais pas rejoindre son équipe.

Quel est votre rôle au CPC ?

Le CPC a été fondé il y a 30 ans par des thérapeutes et des parents. Aujourd'hui, il compte 130 spécialistes et accueille 400 enfants par mois. Certaines familles déménagent à Moscou pour pouvoir y amener leur enfant. Les enfants font différentes activités, individuelles ou en groupe, avec des spécialistes très qualifiés.

Il ne s'agit pas de les occuper, mais de les aider à progresser. Nous regardons de quoi chacun est capable, et surtout ce qu'il aime faire. J'ai été particulièrement sensible, lors de ma formation, à l'enseignement du grand psychologue français Lacan : il incite à voir la particularité de chaque enfant, à être sensible à ce qui l'intéresse. Même si c'est quelque chose de bizarre, d'inattendu, du moment que ça le fait progresser...

Quels sont vos espoirs pour ces enfants aujourd'hui ?

Nous vivons une période pleine d'espoir en Russie. Le regard porté sur le handicap évolue de façon très positive au sein de la société russe depuis quelques années. Les pères, qui autrefois disparaissaient à l'annonce du handicap de leur enfant dans la majorité des cas, restent et s'impliquent. La position de l'État, elle aussi, évolue : on prend conscience qu'il faut aider les familles en difficulté pour éviter le placement des enfants dans des orphelinats. Ces changements sont le résultat du plaidoyer d'ONG comme la nôtre grâce au soutien reçu du BICE.

Nous menons des actions de sensibilisation dans les écoles sur la question du handicap et de la diversité. Au moment de la rentrée, nous proposons aux enfants et aux parents, au lieu d'offrir des fleurs à leurs professeurs, de faire un don pour permettre à des enfants en situation de handicap d'aller à l'école. Aujourd'hui, on voit des enfants qui, pour leur anniversaire, demandent à leurs amis de faire un don à notre centre.

En revanche, et cela peut paraître paradoxal, je ne crois pas à l'inclusion totale. Non pas que ce ne soit pas une bonne idée, mais parce qu'il **y aura toujours quelqu'un qui ne pourra ou ne voudra pas être inclus.** Il faut donc lui en garder la possibilité. L'inclusion ne doit pas être un diktat, mais un principe vers lequel tendre.

LE COLLOQUE DU BICE REPORTÉ

C'est dans le cadre du nouveau programme international de trois ans lancé par le BICE

pour lutter contre les violences sexuelles à l'encontre des enfants que devait se tenir en juin prochain, à Paris, notre colloque soutenu par l'OMS et l'OIF.

En raison de la pandémie qui frappe le monde entier, nous sommes au regret de devoir le reporter à une date ultérieure, fin 2020 ou début 2021. La situation que nous vivons appelle en effet à la plus grande prudence pour nous-mêmes et toutes les personnes qui se seraient déplacées pour cet événement.

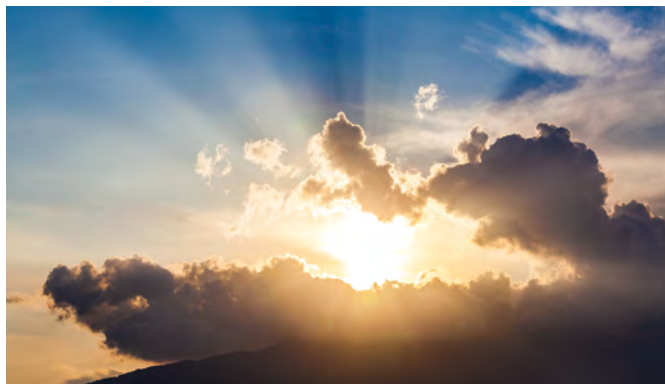
OPÉRATION « BOL DE RIZ/BOL DE FRITES » !

Le 24 février dernier, le BICE a été très heureux de présenter son action aux collégiens du Groupe Scolaire Saint Joseph La Salle à Pantin. Des associations humanitaires, agissant en France et à l'étranger, interviennent en effet dans le cadre du projet pastoral de l'établissement qui vise à aider les élèves à réfléchir sur le sens de la vie, le choix, l'engagement. Une collecte a été en parallèle organisée pour notre projet Éducation au Cambodge, grâce à une opération « Bol de Riz/Bol de Frites ». Les enfants qui le souhaitent ont été invités à ne prendre, lors d'un repas à la cantine, qu'un bol de riz ou de frites. Les économies ainsi réalisées sur les repas nous seront remises en juin, lors de la fête de fin



d'année scolaire. Cette intervention, à laquelle nous sommes conviés pour la deuxième année consécutive, renforce nos liens avec cet établissement des Frères des Écoles Chrétiennes, membres fondateurs du BICE, et contribue à notre mission commune de sensibilisation aux droits de l'enfant. Nous tenons à remercier les organisateurs pour cette initiative et les élèves pour l'intérêt qu'ils ont manifesté en février lors de notre présentation.

Prière



Seigneur, bénis le monde,
donne la santé aux corps et le réconfort aux cœurs.
Tu nous demandes de ne pas avoir peur.
Mais notre foi est faible et nous sommes craintifs.
Toi, Seigneur,
ne nous laisse pas à la merci de la tempête.
Redis-nous encore : « N'ayez pas peur » (Mt 28, 5).
Et nous, avec Pierre, « nous nous déchargeons
sur toi de tous nos soucis,
car tu prends soin de nous » (cf. 1P 5, 7).

*Prière extraite de l'homélie du Pape François,
prononcée lors du moment extraordinaire de prière
en temps d'épidémie, place saint Pierre, le 27 mars 2020.*



Bon de générosité

À retourner avec votre chèque à l'ordre du BICE
70 bd Magenta - 75010 Paris

Oui, je soutiens le BICE avec un don de :

☐ 50 € ☐ 100 € ☐ 150 €

Soit, après déduction fiscale 17 € 34 € 51 €

→ Merci de m'adresser mon reçu fiscal. Si je suis imposable, je pourrai déduire 66% de mon don.

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Dans le cadre du Règlement général pour la protection des données (RGPD) vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement des données vous concernant ou une limitation du traitement. Pour plus d'information nous vous invitons à consulter la page de l'association « Mentions légales, Vie privée et Cookies ».

EDP162

Enfants de Partout N°162 - Mai 2020 - Trimestriel.

Directeur de publication : Olivier Duval - Rédacteur en Chef : Pascale Kramer.

Ont contribué à ce numéro : Véronique Brossier, Monique Scherrer, Sandrine Heurteux, Tiphaine Poitevin.

Photos : Couv. Pekic ; P.2 BICE, DCAA ; P.3 A2PEJF ; P.5 Pascal Deloche GODONG

P.6 Aina Trust ; P.7 CPC. Maquette : De Villeneuve et Associés ; C. Rocolle - Imprimerie :

Uniservices, La Prairie, 91140 Villebon-sur-Yvette - CPPAP : 0922 H 83521 - N° ISSN :

0252-2799 BICE, 70 boulevard de Magenta, 75010 Paris - Tél. : 01.53.35.01.00 - E-mail :

contact@BICE.org - CCP 16 - 70211 C Paris. Site internet : www.bice.org. Diffusion

générale. Ce numéro comporte un encart « Prions en Eglise » sur la totalité de sa diffusion.